### REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003649900032

### COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à fiscalité additionnelle Communauté de Communes MARANA-GOLO

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie de Borgo Campile

### SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

### **Budget primitif**

BUDGET: COMMUNAUTE DE COMMUNES ASSAINISSEMENT (2)

### **ANNEE 2024**

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

### Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 3 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18 IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 30 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 31 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 35 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 37 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 38 40 A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 41 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 42 43 A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières 44 45 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 46 47 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 48 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 49 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) A6 - Etat des charges transférées 51 52 A7 - Détail des opérations pour compte de tiers B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 53 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 54 55 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 56 B1.5 - Etat des marchés de partenariat B1.6 - Etat des autres engagements donnés 58 59 B1.7 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 60 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 61 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 62 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 64 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 66 D - Arrêté et signatures D - Arrêté et signatures 67 (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49 (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale

I – INFORMATIONS GENERALES	1
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE							
	EXPLOITATION						
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION				
V O CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES T AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		4 800 263,19	4 471 605,08				
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00				
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 328 658,11				
S	_	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 800 263,19	4 800 263,19				
"-		INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT				
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 868 784,61	7 470 264,67				
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	191 657,70	0,00				
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)				
T S	(2)	1 409 822,36	0,00				
=	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 470 264,67	7 470 264,67				
		TOTAL					
	TOTAL DU BUDGET (3)	12 270 527,86	12 270 527,86				

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(3)</sup> Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 078 946,00	0,00	3 438 386,00	3 438 386,00	3 438 386,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
т	otal des dépenses de gestion des services	3 103 946,00	0,00	3 453 386,00	3 453 386,00	3 453 386,00
66	Charges financières	201 406,75	0,00	214 573,61	214 573,61	214 573,61
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	22 263,00		181 274,07	181 274,07	181 274,07
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	3 337 615,75	0,00	3 849 233,68	3 849 233,68	3 849 233,68
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 815 797,67		74 407,08	74 407,08	74 407,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	760 175,84		876 622,43	876 622,43	876 622,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	2 575 973,51		951 029,51	951 029,51	951 029,51
	TOTAL	5 913 589,26	0,00	4 800 263,19	4 800 263,19	4 800 263,19

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
8)		=8
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 800 263.19

### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 788 970,14	0,00	4 069 600,00	4 069 600,00	4 069 600,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	137 000,00	137 000,00	137 000,00
	Total des recettes de gestion des services	3 848 970,14	0,00	4 206 600,00	4 206 600,00	4 206 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		111 233,00	111 233,00	111 233,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	3 853 970,14	0,00	4 317 833,00	4 317 833,00	4 317 833,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	145 116,49		153 772,08	153 772,08	153 772,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		145 116,49		153 772,08	153 772,08	153 772,08
	TOTAL	3 999 086,63	0,00	4 471 605,08	4 471 605,08	4 471 605,08

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 328 658,11 = 

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 4 800 263,19

### Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	797 257.43
	131 231,43
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

+

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- $(6) \ DE \ 023 = RI \ 021 \ ; DI \ 040 = RE \ 042 \ ; RI \ 040 = DE \ 042 \ ; DI \ 041 = RI \ 041 \ ; DE \ 043 = RE \ 043.$
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	7 295 694,86	191 657,70	5 155 605,44	5 155 605,44	5 347 263,14
	Total des dépenses d'équipement	7 295 694,86	191 657,70	5 155 605,44	5 155 605,44	5 347 263,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	541 205,60	0,00	559 407,09	559 407,09	559 407,09
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	541 205,60	0,00	559 407,09	559 407,09	559 407,09
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	7 836 900,46	191 657,70	5 715 012,53	5 715 012,53	5 906 670,23
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	145 116,49		153 772,08	153 772,08	153 772,08
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	145 116,49		153 772,08	153 772,08	153 772,08
	TOTAL	7 982 016,95	191 657,70	5 868 784,61	5 868 784,61	6 060 442,31

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 409 822,36
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 470 264,67

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 659 225,30	0,00	4 317 755,10	4 317 755,10	4 317 755,10
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes	2 659 225,30	0,00	4 317 755,10	4 317 755,10	4 317 755,10
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	776 853,50	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
106	Réserves (7)	244 143,24	0,00	1 601 480,06	1 601 480,06	1 601 480,06
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes financières	2 520 996,74	0,00	2 201 480,06	2 201 480,06	2 201 480,06
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes réelles 'investissement	5 180 222,04	0,00	6 519 235,16	6 519 235,16	6 519 235,16
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 815 797,67		74 407,08	74 407,08	74 407,08

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	760 175,84		876 622,43	876 622,43	876 622,43
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	des recettes d'ordre d'investissement	2 575 973,51		951 029,51	951 029,51	951 029,51
	TOTAL	7 756 195,55	0,00	7 470 264,67	7 470 264,67	7 470 264,67

	3.5.0
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REP	PORTE OU ANTICIPE (2) 0,0
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVEST	TISSEMENT CUMULEES 7 470 264,6

### Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	797 257,43
FONCTIONNEMENT (8)	4,000

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DE \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RE \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DE \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DE \ 043 = RE \ 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 438 386,00		3 438 386,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00		15 000,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	214 573,61 0,00	0,00 0,00	214 573,61 0,00
68 69	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	181 274,07 0,00	876 622,43	1 057 896,50 0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		74 407,08	74 407,08
	Dépenses d'exploitation – Total	3 849 233,68	951 029,51	4 800 263,19

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 800 263.19	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	153 772,08	153 772,08
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	559 407,09	0,00	559 407,09
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 347 263,14		5 347 263,14
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	5 906 670,23	153 772,08	6 060 442,31

	//x
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 409 822,36
_	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 470 264,67

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 069 600,00		4 069 600,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	137 000,00		137 000,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 111 233,00	0,00 153 772,08 0,00 0,00	0,00 153 772,08 111 233,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	4 317 833,00	153 772,08	4 471 605,08

R 002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE 328 658,11
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOIT	ATION CUMULEES 4 800 263,19

Opérations d'ordre TOTAL INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) (2) 600 000,00 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) 600 000.00 0.00 10 4 317 755,10 13 Subventions d'investissement 4 317 755,10 0,00 0.00 0,00 14 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires 15 0,00 0,00 Provisions pour risques et charges (4) Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 16 0.00 0,00 0,00 budgétaire) 0,00 0.00 0,00 18 Comptes liaison : affectat° BA, régies 0,00 0.00 0,00 20 Immobilisations incorporelles 0,00 21 Immobilisations corporelles 0,00 0,00 0.00 Immobilisations reçues en affectation 0,00 0,00 22 0,00 0,00 0,00 23 Immobilisations en cours 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 27 0,00 Autres immobilisations financières 876 622,43 876 622,43 28 Amortissement des immobilisations 0,00 0,00 29 Dépréciation des immobilisations (4) 0,00 0,00 39 Dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 0,00 45... Opérations pour compte de tiers (5) 0,00 0,00 481 Charges à répartir plusieurs exercices 0,00 0,00 491 Dépréciations des comptes de clients 0,00 0,00 0,00 Stocks 3... 74 407,08 74 407,08 021 Virement de la section d'exploitation 5 868 784,61 4 917 755,10 951 029,51 Recettes d'investissement - Total

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 601 480,06
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 470 264,67

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 078 946,00	3 438 386,00	3 438 386,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	321 500,00	450 000,00	450 000,00
6062	Produits de traitement	300 000,00	290 000,00	290 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	64 500,00	91 700,00	91 700,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	700,00	700,00
6066	Carburants	30 000,00	56 726,00	56 726,00
611	Sous-traitance générale	22 000,00	12 000,00	12 000,00
6135	Locations mobilières	25 000,00	10 000,00	10 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	500 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	480 000,00	800 000,00	800 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 000,00	25 000,00	25 000,00
6156	Maintenance	100 000,00	95 000,00	95 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	10 000,00	10 000,00
6226	Honoraires	60 000,00	53 610,00	53 610,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	150,00	150,00
6256	Missions	300,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	60 000,00	55 000,00	55 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 500,00	22 000,00	22 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	1 052 646,00	1 449 500,00	1 449 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0.00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 000,00	15 000,00	15 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	2 500,00	2 500,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	25 000,00	12 500,00	12 500,00
TOTA	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	3 103 946,00	3 453 386,00	3 453 386,00
	= (011 + 012 + 014 + 65)	0.0000000000000000000000000000000000000	N PERSONAL PROPERTY OF THE PERSON NAMED OF THE	
66	Charges financières (b) (8)	201 406,75	214 573,61	214 573,61
66111	Intérêts réglés à l'échéance	205 962,93	212 557,44	212 557,44
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 556,18	-16 229,84	-16 229,84
6618	Intérêts des autres dettes	0.00	18 246,01	18 246,01
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00	0.00
			181 274,07	181 274.07
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	22 263,00		
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	22 263,00	00,0	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	95 664,07	95 664,07
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00	85 610,00	85 610,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	3 337 615,75	3 849 233,68	3 849 233,68
023	Virement à la section d'investissement	1 815 797,67	74 407,08	74 407,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	760 175,84	876 622,43	876 622,43
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	760 175,84	876 622,43	876 622,43
TOTAL L	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 575 973,51	951 029,51	951 029,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
handle of the second of the se	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 575 973,51	951 029,51	951 029,51

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 800 263,19

Montant des ICNE de l'exercice	34 140,49
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	50 370,33
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-16 229,84

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 788 970,14	4 069 600,00	4 069 600,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 282 970,14	3 659 600,00	3 659 600,00
70613	Participations assainissement collectif	500 000,00	400 000,00	400 000,00
7068	Autres prestations de services	6 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	137 000,00	137 000,00
7581	FCTVA	60 000,00	137 000,00	137 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	3 848 970,14	4 206 600,00	4 206 600,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	111 233,00	111 233,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	25 623,00	25 623,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	0,00	85 610,00	85 610,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	3 853 970,14	4 317 833,00	4 317 833,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	145 116.49	153 772,08	153 772,08
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	145 116,49	153 772,08	153 772,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	145 116,49	153 772,08	153 772,08
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 999 086,63	4 471 605,08	4 471 605,08

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	328 658,11
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 800 263,19

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20 Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
1000	Opération d'équipement n° 1000 (5)	370 000,00	356 255,20	356 255,20
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	1 000 000,00	38 373,38	38 373,38
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	733 740,00	801 000,00	801 000,00
110	Opération d'équipement n° 110 (5)	100 000,00	196 092,96	196 092,96
200	Opération d'équipement n° 200 (5)	306 229,12	321 821,27	321 821,27
201	Opération d'équipement n° 201 (5)	0,00	70 000,00	70 000,00
301	Opération d'équipement n° 301 (5)	293 751,94	198 214,52	198 214,52
500	Opération d'équipement n° 500 (5)	1 026 929,00	240 138,89	240 138,89
600	Opération d'équipement n° 600 (5)	1 669 377,00	663 488,79	663 488,79
700	Opération d'équipement n° 700 (5)	247 000,00	450 000,00	450 000,00
800	Opération d'équipement n° 800 (5)	1 528 667,80	1 820 220,43	1 820 220,43
900	Opération d'équipement n° 900 (5)	20 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 295 694,86	5 155 605,44	5 155 605,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	541 205,60	559 407,09	559 407,09
1641	Emprunts en euros	501 540,60	519 742,09	519 742,09
1687	Autres dettes	39 665,00	39 665,00	39 665,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	541 205,60	559 407,09	559 407,09
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	7 836 900,46	5 715 012,53	5 715 012,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	145 116,49	153 772,08	153 772,08
	Reprises sur autofinancement antérieur	145 116,49	153 772,08	153 772,08
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	145 116,49	153 772,08	153 772,08
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	145 116,49	153 772,08	153 772,08
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	7 982 016,95	5 868 784,61	5 868 784,61

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	191 657,70
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 409 822,36
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 470 264,67

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

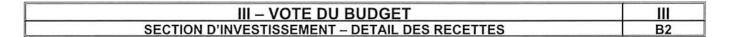
<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

<sup>(8)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 659 225,30	4 317 755,10	4 317 755,10
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 442 827,20	2 831 338,50	2 831 338,50
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	139 000,00	139 000,00
1312	Subv. équipt Régions	964 759,10	1 347 416,60	1 347 416,60
1313	Subv. équipt Départements	112 639,00	0,00	0,00
1316 1318	Subv. équipt Autres E.P.L. Autres subventions d'équipement	0,00 139 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0.00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
				The state of the s
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 659 225,30	4 317 755,10	4 317 755,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 020 996,74	2 201 480,06	2 201 480,06
10222	FCTVA	776 853,50	600 000,00	600 000,00
1068	Autres réserves	244 143,24	1 601 480,06	1 601 480,06
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	1 500 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 520 996,74	2 201 480,06	2 201 480,06
Tota	l des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	5 180 222,04	6 519 235,16	6 519 235,16
021	Virement de la section d'exploitation	1 815 797,67	74 407,08	74 407,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	760 175,84	876 622,43	876 622,43
28031	Frais d'études	37 517,36	111 686,72	111 686,72
28033	Frais d'insertion	401,81	401,81	401,81
2805	Licences, logiciels, droits similaires	951,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	8 054,23	8 054,23	8 054,23
28135	Installations générales, agencements,	96,80	96,80	96,80
28138	Aménagement Autres constructions	126,50	126,50	126,50
28153	Installations à caractère spécifique	214 769,50	234 017,50	234 017,50
28154	Matériel industriel	0,00	2 244,00	2 244,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	172 401,66	177 344,52	177 344,52
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	650,36	650,36	650,36
28181	Installations générales, agencements	3 885,81	10 718,83	10 718,83
28182	Matériel de transport	4 091,00	8 182,00	8 182,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 249,44	2 176,35	2 176,35
28184	Mobilier	145,78	145,78	145,78
28188	Autres	314 834,59	320 777,03	320 777,03
	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	2 575 973,51	951 029,51	951 029,51
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 575 973,51	951 029,51	951 029,51
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	7 756 195,55	7 470 264,67	7 470 264,67
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 470 264,67

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET			
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3		

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1000 (1) LIBELLE : Rénovation thermique STEP Lido

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	74 100,00	a 43 744,80	356 255,20	b 356 255,20	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	23 940,00	40 590,00	36 415,20	36 415,20	0,00
2031	Frais d'études	23 940,00	40 590,00	36 415,20	36 415,20	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 160,00	3 154,80	319 840,00	319 840,00	0,00
2181 2188	Installat° générales, agencements Autres immobilisations corporelles	50 160,00 0,00	0,00 3 154,80	319 840,00 0,00	319 840,00 0,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
7	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 139 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	139 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	139 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-261 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1) LIBELLE : STEP Lido Littoral- Réhabilitation

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	8 720 771,18	a 0,00	38 373,38	ь 38 373,38	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 953,44	0,00	17 508,00	17 508,00	0,00
2031	Frais d'études	20 953,44	0,00	17 508,00	17 508,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 611 695,17	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 325 704,75	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	245 465,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	4 932,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 592,88	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 088 122,57	0,00	20 865,38	20 865,38	0,00
2312	Terrains	162 437,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 925 685,13	0,00	20 865,38	20 865,38	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 2 787 221,10
13	Subventions d'investissement	0,00	2 787 221,10
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	1 730 782,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	1 056 439,10
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	2 748 847,72
Excédent de financement si positif	And the Control of th
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1) LIBELLE : STEP rurales : Olmo, Monte, Vignale

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	94 261,65	a 0,00	801 000,00	ь 801 000,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	31 266,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	31 266,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 995,65	0,00	751 000,00	751 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	11 905,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	51 090,05	0,00	751 000,00	751 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 101 744,40
13	Subventions d'investissement	0,00	101 744,40
13111 1312	Subv. équipt Agence de l'eau Subv. équipt Régions	0,00 0,00	71 744,40 30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-699 255,60
Excédent de financement si positif	3
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1) LIBELLE : STEP Plaine

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	4 284 197,10	a 13 907,04	196 092,96	b 196 092,96	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 902,00	5 880,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	5 880,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 282 295,10	8 027,04	186 092,96	186 092,96	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	4 175 866,79	8 027,04	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	90 631,15	0,00	71 092,96	71 092,96	0,00
2181	Installat° générales, agencements	9 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 686,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 980,80	0,00	115 000,00	115 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-210 000,00
Excédent de financement si positif	200,00000000000000000000000000000000000
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200 (1) LIBELLE: Travaux courants assainissement

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 203 017,62	a 12 983,58	321 821,27	b 321 821,27	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 426,26	3 726,11	21 821,27	21 821,27	0,00
2031 2033	Frais d'études Frais d'insertion	12 129,18 4 297,08	3 726,11 0,00	21 821,27 0,00	21 821,27 0,00	0,00 0,00
21	Immobilisations corporelles	3 186 591,36	9 257,47	300 000,00	300 000,00	0,00
21531 21532	Réseaux d'adduction d'eau Réseaux d'assainissement	10 610,13 3 175 981,23	0,00 9 257,47	0,00 300,000,00	0,00 300 000,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 69 228,00
13	Subventions d'investissement	0,00	69 228,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	69 228,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-265 576,85
Excédent de financement si positif	100 H 200 M
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201 (1) LIBELLE : Raccordement Menta Rasignani

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	214 091,99	a 0,00	70 000,00	ь 70 000,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	214 091,99	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	214 091,99	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-70 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 301 (1) LIBELLE : Equipements

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 553 185,57	a 51 785,48	198 214,52	b 198 214,52	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 256,80	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	9 060,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	196,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 543 928,77	51 785,48	188 214,52	188 214,52	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	968,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	2 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	177 764,76	36 248,23	75 000,00	75 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	8 974,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	1 078 885,61	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	35 073,52	13 857,25	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	40 910,72	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	24 433,37	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2184	Mobilier	1 457,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	172 930,21	1 680,00	8 214,52	8 214,52	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-250 000,00
Excédent de financement si positif	*** **********************************
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 500 (1) LIBELLE : Réduction des eaux claires parasites

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 468 446,43	a 0,00	240 138,89	b 240 138,89	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 541,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 541,87	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 464 904,56	0,00	240 138,89	240 138,89	0,00
21532 21562	Réseaux d'assainissement Service d'assainissement	3 397 388,54 67 516,02	0,00 0,00	240 138,89 0,00	240 138,89 0,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
7	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 1 035 867,20
13	Subventions d'investissement	0,00	1 035 867,20
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	883 394,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	152 473,20
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	795 728,31
Excédent de financement si positif	Part of the Asset
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 600 (1) LIBELLE : Réhab du système asst de la Tranche Nord PR Igesa & Biguglia

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 003 197,21	a 0,00	663 488,79	b 663 488,79	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 444,48	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	3 444,48	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	999 752,73	0,00	663 488,79	663 488,79	0,00
2315 238	Installat°, matériel et outillage techni Avances commandes immo, incorp.	959 640,68 40 112,05	0,00 0,00	663 488,79 0,00	663 488,79 0,00	0,00 0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 184 694,40
13	Subventions d'investissement	0,00	184 694,40
13111 1312	Subv. équipt Agence de l'eau Subv. équipt Régions	0,00 0,00	145 418,10 39 276,30
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-478 794,39
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 700 (1) LIBELLE : Etudes et Assistance d'assainissement

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	740 308,08	a 9 582,25	450 000,00	b 450 000,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	60 841,08	9 582,25	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	60 841,08	9 582,25	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	679 467,00	0,00	450 000,00	450 000,00	0,00
21532 21562	Réseaux d'assainissement Service d'assainissement	676 407,00 3 060,00	0,00 0,00	450 000,00 0,00	450 000,00 0,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

7d	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-459 582,25
Excédent de financement si positif	98
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats,

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 800 (1) LIBELLE : Remise à niveaux des PR - Réhab syst plaine

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	354 390,28	a 59 654,55	1 820 220,43	b 1 820 220,43	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	24 348,00	14 687,40	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	24 348,00	14 687,40	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	330 042,28	44 967,15	1 820 220,43	1 820 220,43	0,00
21532 21562	Réseaux d'assainissement Service d'assainissement	184 004,57 146 037,71	44 967,15 0,00	1 820 220,43 0,00	1 820 220,43 0,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-1 879 874,98
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 900 (1) LIBELLE : Revitalisation ZRR : Bigorno, Campitello, Scolca, Lento

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = $(c+d) - (a+b)$	0,00
Excédent de financement si positif	1,000,000
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

AES
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE A1

### A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remboursements N-1	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
	Service de la company de la co	8,000,000,000,000,000,000,000,000,000,0			Place Substitution and Control of the Control of th	NAMES OF TAXABLE PARTY
51928 Autres avances de trésorerle						
	Report Advantage of the second		TRANSPORTING STREET, THE STREET, SHEET, SHEE	Billion modern standard the separate has been seen	STATE OF THE PROPERTY OF THE P	1777日 1777日 日本日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本
51931 Lignes de trésorerie						
	SECURITIES SENSORES SENSORES			THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PARTY O	Service of the Control of the Contro	NAMED OF TAXABLE PROPERTY OF TAXABLE PARTY OF TAXABLE PAR
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
	STORY STREET,		The particular assessment of the property and the	STREET, STREET	William School of the line in the second states	THE STORY SHOW SELECTION SHOW SHOW SHOW SHOW SHOW SHOW SHOW SHOW
5194 Billets de trésorerie						
	Service dispersion of the least service of the leas			Action of the second second second second		下水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水水
5198 Autres crédits de trésorerie						
	A CONTRACTOR IN COMPANY		AMONGO INTERCOLOGISTA MINISTER AND ASSESSMENT			SACRED STATES OF
519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie pur les quels les intérêts sont comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tresorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les emprunts assortis d'une option de tresorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les duciente pour lesquels les intérêts sont compte 6618.

|--|

### A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e	dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			Date					Taux initial	ultial		Dário		Possibilité	7950
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès					11 626 918,10									
1641 Emprunts en euros (total)					11 626 918,10									
8209553UG01	CRCAMC DE LA CORSE	16/11/2009	16/11/2009	20/03/2013	764 894,42	ш		4,250	3,110		<	X Echéance		A-1
A290208458001	Société CAISSE D'EPARGNE	26/05/2008	25/05/2009	25/02/2013	1 150 580,84	ш		5,480	3,741		۲	constante X Echéance		A-1
A29130PL000	Société CAISSE D'EPARGNE	15/10/2013	15/10/2013	25/01/2014	1 500 000,00	ш		4,940	5,033		F	constante X Echéance		A-1
A29150F8000	Société CAISSE D'EPARGNE	27/04/2015	30/04/2015	25/07/2015	2 500 000,00	ш		2,840	2,872		-	constante X Echéance		A-1
A29181F7	CAISSE D'EPARGNE	08/11/2018	20/11/2018	20/11/2018	5 000 000,00	œ		1,250	1,411		F	constante X Echéance		A-1
AB04629700	PROVENCE Société CAISSE D'EPARGNE	20/09/2004	23/09/2004	25/01/2013	711 442,84	ш		4,920	2,048		F	progressive X Echéance		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
		STATES STATES STATES	SCHOOLS IN SECTION	THE PROPERTY.			STREET, STREET	THE RESIDENCE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAME	Distriction Dr.	THE RESIDENCE	STATISTICS AND A	STREET,	SPECIFICATION OF	(Street Co.)
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					00'0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de					00'0									
conditions particulières (Total)					6									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·											

					Emprunts e	of dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			d					Taux initial	nitial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	de rembour- sement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt (8)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 189 956,00									
1681 Autres emprunts (total)					00'0								300	
				STATE			STANSON STANSON	Separate Sep	SCHOOL STATE	STATE OF STREET		Swill as School		ACCESSES AND ACCESSES
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'0									
						SE PROPERTY AND ADDRESS OF THE PARTY AND ADDRE	SECTION	Significant	SALCONOMIA IN	Section Section 1				
1687 Autres dettes (total)					1 189 956,00									
Délib n°57/2018	CC MARANA GOLO - BUDGET PRINCIPAL	02/07/2018	05/09/2018	05/09/2019	1 189 956,00	ш		000'0	1,340		K	X Echéance		Œ
Total général					12 816 874,10									
												-	-	

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe : V : variable simple : C : compleixe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre. (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

2	A1.2
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

### A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					Ë	porunts et	Emprunts et dettes au 01/01/N	N/10/1/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 923 001,01					519 742,09	212 557,44	00'0	28 496,39
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		7 923 001,01					519 742,09	212 557,44	00'0	28 496,39
8209553UG01		00'0	A-1	146 199,86	1,17	ш		3,110	71 578,88	6 213,48	00'0	2 475,44
A290208458001		00.00	A-1	487 128,19	5,08	u.		3,741	82 381,64	25 020,88	00'0	2 2 2 1 8, 0 1
A29130PL000		00'0	A-1	930 504,10	9,75	ш		5,033	73 867,94	44 612,50	00'0	7 758,27
A29150F8000		00.0	- <del>-</del>	1 991 609,92	27,25	т о		2,872	68 253,58	55 839,10	00'0	10 014,28
AB04629700		00'0	A-1	76 487,88	0,75	с ц		2,048	76 487,88	2 366,28	00'0	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00.00	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'0		0.00					00'0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		991 631,00					39 665,00	18 246,01	00'0	5 644,10
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'00					00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0.00					00'0	00'0	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		00'0		991 631,00					39 665,00	18 246,01	00'0	5 644,10
Délib n°57/2018		00'0	Σ	991 631,00	24,67	L		1,340	39 665,00	18 246,01	00'0	5 644,10

	Т		-
		ICNE de l'exercico	34 140,49
		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	00'0
	Annuité de l'exercice	Charges d'intérêt (15)	230 803,45
		Capital	559 407,09
Z		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	
Emprunts et dettes au 01/01/N	Taux d'intérêt	Index (13)	
Emprunts		Type de taux (12)	
0.00		Durée résiduelle (en années)	
		Capital restant dû au 01/01/N	8 914 632,01
		Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	
		Montant couvert	00'0
		Couverture ? O/N (10)	
		Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Total général

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Calégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F.: fixe ; V.: variable simple ; C.: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	Ν
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

## A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

									Taux	Niveau			% par
Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	maximal après couver- ture	du taux à la date de vote du	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas	type de taux selon le capital
									éventu- elle (8)	budget (9)		échéant) (11)	restant dû
	00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
	00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
	00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
	00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
	00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
CC MARANA GOLO - BUDGET PRINCIPAL	1 189 956,00	991 631,00	1	30,00				00*0		1,340	18 246,01	00'0	11,12
	1 189 956,00	991 631,00						00'0			18 246,01	00'0	11,12
	1 189 956,00	991 631,00						00'0			18 246,01	00'0	11,12

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du confrat. (5) Taux hors opération de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prèt sur toute la durée du contrat. euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant. à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		A1.4-11.0E0	GIE DE LA REFAR	OIL DE LA NEFANTITION DE L'ENCOURS (1	(I) SNO		
Inc	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zono ouro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
					enro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	88,88	0,00	0,00	0,00	00.00	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	7 923 001,01	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	00'00	00'0	00'00	0,00	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	o	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0
	Montant en euros						00'0

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

## A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	Emprunt couvert						Instrument de couverture	averture				
Instruments de couverture						Nature de la				Périodicité		Primes éventuelles	ntuelles
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant Date de fin dû au 01/01/N du contrat	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début Date de fin du contrat du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		00'0					00'0				00'0	00'0	Ш
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				00'0	0,00	00'0
Taux complexe (total) (2)		00'0					00'0				00'0	00'0	00'0
Total		00'0					00'0				00'0	00,00	00'0

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

N	A1.5
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

## A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'in	Effet de l'instrument de couverture	ture			
Instruments de couverture		Taux payé	-	Taux recu (7)	7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	mprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Nivoau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture	près opération de couverture
Taux fixe (total)						00'0	0,00		
Taux variable simple (total)						00'0	00'0	0	
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0		
Total						00'0	00'0		

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A complèter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

### A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements	juridiques pris autres que ce	eux destinés à financer la	prise en charge d'un emprunt)
-------------------------	-------------------------------	----------------------------	-------------------------------

LIBELLES	Montant initial de la	Dépenses de	Dette restante
	dette	l'exercice	

l IV
A2

### A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	19-07-2016
CGCT): €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	60	19/07/2016
L	21315 Constructions - Bâtiments administratifs	100	19/07/2016
L	21351 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	20	19/07/2016
L	21355 Agencements & aménagements - Bâtiments administratifs	20	19/07/2016
L	2138 Autres constructions	15	19/07/2016
L	21532 Réseaux d'assainissement	60	19/07/2016
L	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	10	19/07/2016
L	2182 Matériel de transport	5	19/07/2016
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	10	19/07/2016
L	2184 Mobilier	15	19/07/2016
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	19/07/2016

IV – ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1	

### A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATI	ONS SEMI-BUDG	SETAIRES		2
Provisions pour risques et charges (2)	85 610,00		0,00	85 610,00	0,00	85 610,00
Provision pour charges emprunt corrélé au livret A	85 610,00	21/02/2024	0,00	85 610,00	0,00	85 610,00
Dépréciations (2)	95 664,07		22 263,00	117 927,07	0,00	117 927,07
Provisions pour dépreciation des comptes de tiers Provisions pour dépréciation des comptes	0,00 95 664,07	04/04/2023 21/02/2024	22 263,00 0,00	22 263,00 95 664,07	0,00	22 263,00 95 664,07
de tiers 2018-2019						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	181 274,07		22 263,00	203 537,07	0,00	203 537,07

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

### A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	Provisions pour dépreciation des comptes	22 263,00	1	22 263,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	de tiers Provisions pour dépréciation des comptes	95 664,07	1	0,00	95 664,07	0,00
Provisions pour risques et charges sur emprunts	de tiers 2018-2019 Provision pour charges emprunt corrélé au livret A	85 610,00	1	0,00	85 610,00	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

### DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 409 822,36	-1 409 822,36
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-191 657,70	-191 657,70
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 601 480,06	0,00

### Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	1 601 480,06	1 601 480,06
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 601 480,06	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	1 601 480,06

### COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	713 179,17	713 179,17
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 551 029,51	1 551 029,51
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	837 850,34	2 439 330,40

<sup>(1)</sup> Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

<sup>(2)</sup> Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

<sup>(3)</sup> Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		713 179,17	 I 713 179,17	
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	559 407,09	559 407,09	
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	519 742,09	519 742,09	
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	
1687	Autres dettes	39 665,00	39 665,00	
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	153 772,08	153 772,08	
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	153 772,08	153 772,08	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 551 029,51	III 1 551 029,51
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	600 000,00	600 000,00
10222	FCTVA	600 000,00	600 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	0,00	0,00
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	951 029,51	951 029,51
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	111 686,72	111 686,72
28033	Frais d'insertion	401,81	401,81
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28131	Bâtiments	8 054,23	8 054,23
28135	Installations générales, agencements,	96,80	96,80
28138	Aménagement Autres constructions	126,50	126,50
28153	Installations à caractère spécifique	234 017,50	234 017,50
28154	Matériel industriel	2 244,00	2 244,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	177 344,52	177 344,52
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	650,36	650,36
28181	Installations générales, agencements	10 718,83	10 718,83
28182	Matériel de transport	8 182,00	8 182,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 176,35	2 176,35
28184	Mobilier	145,78	145,78
28188	Autres	320 777,03	320 777,03
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	74 407,08	74 407,08

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	AE 12
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	70.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A3.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

### A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

# A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
  - (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
  (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comples, tant en dépenses qu'en recettes.
  (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	2
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

## B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIF

	Anna	1-40															
	Ann	Annee de															
	mobilis	mobilisation et						Périodi-			-						
	pre	profil						cité des	Tau	Taux initial		aux a la	l aux a la date de vote	_	Indices on	Annuité garai	Annuité garantie au cours de
Désignation du	d'amorti	d'amortissement	Objet de	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Duree rési-	rem-				d np	du budget (6)	Catégorie d'emprunt	devises	, iox	l'oxorcico
	Année	Profil		chef de file			duelle	sements (2)	Taux In	Index T <sub>2</sub>	Taux Ti	Taux Inc	Index Niveau (4) de taux	(2)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts																	
contractés par des																	
collectivités ou des					00'0	00'0										00'0	00'0
EP (hors																	
logements sociaux)		M. Scholan															
Total des emprunts																	
autres que ceux																	
contractés par des					0	c										0	
collectivités ou des					00,0	200										00,0	00'0
EP (hors									WA								
logements sociaux)	100 NO.																
Total des emprunts																	
contractés pour					0	6											
des opérations de					00'0	00'0										0,00	00'0
logement social		Mary Control of the C															
TOTAL GENERAL					0.00	0.00										00 0	00 0
TOTAL GENERAL					00'0	00'0											00'0

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'inférêt : F : fixe : V : vaniable simple : C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (d. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	197511417000

### B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en	n euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 317 833,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	0,00

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

### B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

### B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

		Montant de				Mor	tant des redeva	ances restant à	courir	S.F.
Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

2	B1.5
IV – ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

### **ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

								Montant d	e la rémunéra	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée	ant restant à ver	rser pour la durée
									resta	restante du marché de partenariat (3)	partenariat (3)	
		ook cantol				Montant		Part inve	Part investissement			
Libellé du signa contrat du ma	Année de Organismes signature cocontractants	prestations prévues s par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date fin Date mise de en service marché équipement	total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL   +    +
Marchés de partenariat (1)												
	S	SOUS-TOTAL				00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Marchés globaux de perfo	Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)	ers de financement (2	3									
	S	SOUS-TOTAL				00'0	00'0	00'00	00'0	00'0	00'0	00'0
		TOTAL				00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

<sup>(1)</sup> Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

<sup>(2)</sup> Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 (3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N (4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N (5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

### **B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventi	8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0.00	0,00	0,00

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

### **B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subver	ntions à recevoir par annuités (annu	uités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
TOTAL				0,00	0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

### B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP		Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)		
PG ASST 2018-2022	13 102 781,57	0,00	13 102 781,57	12 160 782,00	941 999,56	0,00		

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

### B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE		Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)	

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

N	ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSO

### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS PT (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00,0	0,00	00'0	00'0
Directeur general des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		00,0	00,0	0,00	00,0	00.0	00.0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comp (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à 1 ETPT ; un %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

<sup>(5)</sup> Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	2
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

				(2002) 2011 2011		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMI	REMUNERATION (3)	CONTRAT	IRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM: Animation.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):
332-23-1: Accroissement lamporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-23-2: Accroissement du lo fonction man et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-24: Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-24: Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans les contrat de l'un contrat d'un emplo.
332-24: Remplacement d'un finalor.
332-24: Remplacement d'un finalor.
332-24: Accroissement d'un émplo.
332-24: Accroissement d'un émplo.
332-24: Accroissement d'un émplo.
332-24: Accroise temporaire d'un emplo.
332-25: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-28: Communes nouvellement de fusion de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-28: Communes nouvellement de la case de fusion de communes regroupements de communes (-2 000 habitants et contrate (-2 000 habitants et communes (-2 0

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 322-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	04.0
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT   EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

### C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,0

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

### C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Autres</u>				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

### C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité	TVA (oui /
					(SPIC/SPA)	non)

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES: 21 Pour: Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par (1) Le Président, A Lucciana le 11/04/2024 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Lucciana, le 11/04/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALBERTINI Christiane	
ALBERTINI Paule	Jal Ur
AMBROSI Chantal	
BELTRAN Muriel	
BENIGNI Dominique	
BRUSCHINI Vincent	B ?
CAPPELLARO Jérôme, 1er Vice-Président	
CRUCIANI Christelle	
DOMINICI Jean, Président	Salle Hall
EIDEL-GUIDICELLI Patrick	
FELICELLI Fortuné, 5ème Vice-Président	
GALLETTI Joseph, 2ème Vice-Président	( au
GAROBY Maria	
GIABICONI Jean-Charles	
GIUDICELLI Isabelle	A -
GRAZIANI Bernard, 6ème Vice-Président	
GRAZIANI Christophe, 9ème Vice-Président	Chi T
LAMBERTI Ange	Louberti'
MARCELLI Charles	
MARIOTTI Augustine	200
MASSONI Maryline	Moon

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

	Y /
MATTEI Jean-François, 4ème Vice-Présidente	
MATTEI Jean-Marc, 8ème Vice Président	Wall
MAZZONI Alain, 7ème Vice-Président	0
MONTI François	
NATALI Anne-Marie, 10ème Vice-Présidente	
NATALI Pierre	
NERI Angèle	8
OLIVA Joseph	Dream
PASQUALI Gabriel	No.
PASQUALINI Pierre-Antoine	The copyen
PINDUCCI Marjorie	1 - 0
RAO Frédéric	
SAVELLI Jeanne Baptiste	Sould.
TERRIGHI Charlotte, 3ème Vice-Présidente	
VALDRIGHI Jean Pierre	
VITTORI Charlotte	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Lucciana,le

<sup>(1)</sup> Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.